



Déclaration de la CGT au Comité Social Territorial du CNFPT

Contre la fatalité de la politique austéritaire du gouvernement et ses conséquences au CNFPT

Contre la guerre que Macron et consorts prétendent nous imposer

Tous mobilisés – en grève et manifestation le 2 décembre

Monsieur le Président,

Nul ne sait à ce jour quel sera le résultat des débats budgétaires à l'Assemblée nationale puisque, et c'est à peine croyable, le volet recettes du budget 2025 a été rejeté à la quasi-unanimité. Un seul député a voté pour.

Nul ne sait quel sera le résultat des débats du budget de l'Etat et du budget de la sécurité sociale mais une chose est sûre : le gouvernement a décidé d'aggraver la politique d'austérité qui frappe toutes les catégories de la population (jeunes, salariés du public et du privé, retraités, chômeurs, immigrés...), nos collectivités locales, nos services publics, la sécurité sociale.

C'est contre ce tour de vis austéritaire que la CGT – avec deux autres organisations syndicales – appelle à se mobiliser par la grève et les manifestations le 2 décembre prochain.

Ce tour de vis austéritaires a des conséquences concrètes dans la vie des agents de l'établissement : gel du point d'indice, maintien de l'indemnisation à 90% des arrêts maladie, augmentation des franchises médicales, hold up sur les mutuelles qui va se traduire par une augmentation du tarif de nos complémentaires santé...

Ce tour de vis austéritaire a aussi des conséquences sur le fonctionnement de notre établissement. Nous avons bien écouté notre employeur qui réfute ce terme d'austérité. Mais comment ne pas vous alerter sur les conséquences dans la vie des agents et dans l'exercice de leurs missions de l'aggravation de l'austérité et vous faire part de nos revendications alors que vous êtes plongés dans la préparation budgétaire du CNFPT en 2026 ?

Rémunération :

Nous réaffirmons une nouvelle fois nos revendications constantes d'une augmentation de l'IFSE de 300 euros et d'un CIA plancher de 1.000 euros minimums en 2026.

A cela s'ajoute notre exigence de l'approche la plus large possible du groupe de fonctions des référents applicatifs. Nous aurons l'occasion d'en débattre largement durant ce CST mais nous réaffirmons que la mise en œuvre de ce groupe de fonctions doit être conforme à la délibération du Conseil d'administration, que nous refusons la distinction entre « référent applicatif » et « correspondant applicatif » et que les 400 agents identifiés comme « référents applicatifs » lors de la réunion du 16 juin doivent bénéficier de ce complément indemnitaire.

Complémentaire santé :

Une taxe d'un milliard d'euros sur les mutuelles : c'est ce que prévoit le projet de loi budgétaire du gouvernement Lecornu. Au-delà de cette attaque frontale contre le mouvement mutualiste, cette taxe sera nécessairement répercutée sur les adhérents des mutuelles donc une nouvelle augmentation de nos cotisations.

C'est pourquoi, alors que l'avis du CST prévoit une augmentation de l'enveloppe budgétaire de 70.000 euros quasi exclusivement pour les plus hauts revenus de l'établissement – en gros ceux dont les rémunérations sont supérieures à 4.000 euros nets- non seulement vous ne proposez strictement rien pour les plus bas revenus de l'établissement (dans l'immense majorité des femmes) mais en plus vous vous obstinez à refuser tout coup de pouce salariale pour nos collègues de catégorie C.

Vraisemblablement cela conduira à une nouvelle dégradation de l'indice des rémunérations hommes-femmes, mais de cela, en cette journée du 25 novembre, de lutte contre les violences faites aux femmes, cela ne semble pas vous préoccuper. Comme au demeurant les agissements et propos sexistes que la direction requalifie en...»*gestes et propos maladroits* » !

COS :

Nous restons particulièrement vigilants sur la situation du COS et restons préoccupés sur la garantie de l'égalité d'accès au droit à la culture, aux loisirs et aux vacances de nos collègues. Nous conservons à l'esprit les termes de la lettre que le président Yoan Nédelec nous avait adressée le 3 mars dernier dans laquelle il s'engageait à répondre aux besoins du COS en cas de difficulté. Le cas échéant, nous ne manquerons pas de rappeler au président du CNFPT ses engagements.

Conditions de travail

Lors de la réunion avec la direction générale sur le système d'informations, une question majeure a surgi : celle des restrictions, pour des raisons budgétaires, à l'utilisation d'Adobe Acrobat pour les agents du CNFPT.

Cela vous paraîtra certainement anecdotique, Monsieur le Président, mais cette mesure a des conséquences extrêmement négatives sur le quotidien de travail des agents. Car c'est au quotidien que les agents modifient les PDF et c'est au quotidien que les agents se voient désormais contraints de trouver des subterfuges chronophages pour résoudre leurs problèmes. A ce train-là, est ce que vous allez demander aux agents de remplacer les ordinateurs par des machines à écrire et les imprimantes par du papier stencyl ?

De manière générale, les logiciels et applicatifs sont notre outil de travail quotidien : nous refusons les solutions « *low cost* » et « *hard discount* ». Nous ne demandons pas de travailler dans le luxe, mais simplement avec des outils informatiques performants et adaptés à nos besoins.

A cela s'ajoute bien sûr la politique restrictive des remplacements des agents en arrêt et la charge d'activité supplémentaire qui pèse sur nos collègues. Il est indispensable que l'enveloppe budgétaire qui leur est consacrée permette de garantir les remplacements d'agents absents tout au long de l'année et dans toutes les structures.

Service public de formation professionnelle.

Nos collègues nous alertent régulièrement sur la dégradation de la qualité de certains aspects du service public de formation professionnelle liées aux mesures dites de régulation de l'activité : limitation de la prise en charge des frais de déplacements des stagiaires (hébergement et restauration), des intervenants qui, certes, restent intervenants au CNFPT mais refusent de faire de longs déplacements en raison de la baisse des indemnisations...

C'est liste est longue ; très longue. Certes. Et nous sommes les premiers à le regretter ; mais elle est malheureusement loin d'être exhaustive.

Avec l'ensemble des structures CGT, nous refusons la fatalité de conditions de travail et d'un service public de formation professionnelle en mode dégradé sous prétexte que de nombreux services publics sont contraints aujourd'hui de fonctionner en mode dégradé. Avec 211 milliards de cadeaux au patronat, avec une augmentation de 6,7 milliards d'euros du budget de la guerre (qui augmente chaque année), il y a les moyens de répondre aux besoins de la population : pas à ceux des ultra-riches et des va-t'en guerre.

A cet égard et pour finir, la CGT étant une organisation internationaliste et qui combat pour l'amitié entre les peuples, nous ne saurions finir cette intervention sans dénoncer l'abominable et abject diktat du chef des armées au Congrès des maires qui exige que nous acceptions de « perdre nos enfants » et qui enjoint les maires à se faire les relais de cette propagande belliqueuse.

Qui ici a envie de perdre ses enfants ou ses petits-enfants sur quelque front que ce soit pour les va-t'en guerre de toutes sortes et les industriels de la guerre ?

On ne peut s'empêcher de vous demander, Monsieur IACCOBI, vous qui êtes maire d'une commune rurale de 125 habitants, dont le monument aux morts comporte 9 noms, dont celui du plus jeune, Robert Gibert, mort à 21 ans pendant la 1^{ère} guerre mondiale, que pensez-vous des déclarations du chef des armées au Congrès des maires ? Pensez-vous que c'est votre responsabilité de maire d'aller voir vos concitoyens pour leur à apprendre à perdre leurs enfants et leurs petits-enfants ? Au repas annuel des aînés, lors de la rentrée des classes, lors de l'accueil des nouveaux arrivants de la commune, pensez-vous que ce soit la responsabilité d'un maire de se faire le relais d'une telle propagande guerrière ? Nous sommes vraiment intéressés que vous répondiez à ces questions.

Car, c'est aussi contre cette folie guerrière que la CGT appelle à se mobiliser le 2 décembre prochain.

Alors, à tous les agents du CNFPT qui refusent la fatalité de la politique austéritaire du gouvernement, à tous les agents du CNFPT qui veulent exprimer leur refus de la guerre que Macron et consorts prétendent nous imposer, la CGT appelle les agents à se mobiliser le 2 décembre.